
Un Institut des Hautes Etudes Commerciales est rattaché à la Faculté des Sciences économiques et sociales.

Il commencera son activité au début du semestre d'hiver 1915-1916.

Le programme sera publié ultérieurement.

Les élèves porteurs du diplôme de sortie de l'Ecole supérieure de Commerce de la Ville de Genève ou d'un diplôme jugé équivalent sont admis à l'Institut des Hautes Etudes commerciales et peuvent y obtenir un diplôme de hautes études commerciales.

Les élèves porteurs d'un certificat de maturité du Gymnase de Genève ou d'un certificat ou diplôme équivalent sont immatriculés régulièrement à l'Institut des Hautes Etudes commerciales.

Les Conditions d'admission, les Plans d'Etudes, les Cours à suivre dans d'autres Facultés et les Grades décernés seront indiqués ultérieurement.

Extrait du Programme des cours du semestre d'hiver 1915-16 – Université de Genève – page 35

INSTITUT DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES

M. le Professeur Edouard FOLLIER, Administrateur.

Pour le Programme des Cours et Conférences, voir Faculté des Sciences Economiques et Sociales.

Un Institut des Hautes Etudes Commerciales est rattaché à la Faculté des Sciences économiques et sociales¹.

Admission.

Sont admis à l'Institut et peuvent y obtenir les diplômes de Hautes Etudes Commerciales ou d'Expert-comptable :

- a) Les personnes pouvant être immatriculées dans la Faculté des Sciences Economiques et Sociales (voir p. 43).
- b) Les étudiants exmatriculés d'une autre Ecole de Hautes Etudes Commerciales suisse ou étrangère.
- c) Les diplômés de l'Ecole Supérieure de Commerce de la Ville de Genève, ainsi que les porteurs de titres jugés équivalents.
- d) Les personnes ayant dix-huit ans accomplis qui justifient de connaissances équivalentes par un examen spécial devant une commission nommée par la Faculté².

Extrait du Programme des cours du semestre d'hiver 1916-17 -Université de Genève – page 49